il aurait désiré laisser sa succession à son fils et que ce dernier aurait pour concurrent sérieux un jeune médecin de la Faculté de Paris, agrégé même, M. Deibler conservera, malgré ses accès de goutte et son âge, une situation qui, pour lui, n'a plus de charmes.

**Le ministre du commerce à Epinal**

Epinal, 10 janvier. — M. Boucher, ministre du commerce, est arrivé hier après-midi. Il a assisté le soir au banquet annuel du cercle du Commerce dont il est membre.

Aujourd'hui, il a assisté au banquet des membres de la Société des engrais de Girecourt dont M. Krantz est le président.

M. Boucher a prononcé un discours très applaudi ; il a dit combien le ministère Méline s'est attaché à résoudre les questions intéressant l'agriculture; quoique en disent les socialistes, il attend avec confiance l'interpellation annoncée, sachant que tous les cultivateurs Français approuvent ses actes.

**Mort d'un sénateur**

Paris, 10 janvier. — M. Cordier, sénateur inamovible, élu par l'Assemblée nationale,a succombé ce matin, dans son appartement de la rue du Luxembourg, aux suites de la maladie dont il souffrait depuis longtemps.

M. Cordier, né à Ecouché (Orne), le 27 janvier 1820, fut représentant de la Seine-Inférieure à l'Assemblée nationale et fut élu, le 10 décembre 1875, sénateur inamovible.

Il faisait partie du conseil supérieur du commerce, de la commission des expositions internationales, de la commission supérieure de l'exposition de 1900 et de la commission sénatoriale des douanes.

M. Cordier était chevalier de la Légion d'honneur; il était inscrit au groupe de la gauche républicaine du Sénat.

Sa mort réduit à 17 le nombre des sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale.

**L'hôpital de Notre-Dame des Douleurs de Lourdes à Paris**

Paris, 10 janvier. — Cette après-midi a eu lieu, en l'église St-Ambroise, une assemblée de charité en faveur de l'hôpital de Notre-Dame des Douleurs de Lourdes, qui reçoit chaque année, deux mille malades pauvres.

Après un sermon fait par M. l'abbé Montet, missionnaire apostolique, une quête a été faite par Mme de Chauveron et Mlle d'Azincourt, de Courcy, German et Josseau.

Dans l'assistance nombreuse, on remarquait plusieurs femmes guéries à Lourdes, notamment Marie Lemarchand et Marie Lebranchu, dont M. Zola, dans son roman « Lourdes » a fait le portrait sous les noms d'Elise Rouguet et de la Grivotte.

**Un discours de M. Landrin à l'inauguration d'un groupe scolaire à Paris**

Paris, 10 janvier. — Aujourd'hui, à l'inauguration d'un groupe scolaire, M. Landrin a pris la parole au nom du conseil municipal.

« Le temps n'est plus, a-t-il dit, où on espérait détruire nos lois scolaires; les représentants des partis déchus, les défenseurs du trône et de l'autel n'osent plus les attaquer en face, c'est par des moyens détournés, par des intrigues obscurcies, qu'ils espèrent en entraver l'exécution, en annihiler les résultats.

» C'est là, une lutte insensée et nous serons tous unis pour y mettre un terme le jour où elle prendrait un caractère plus dangereux. La démocratie ne peut ni ne veut retourner en arrière. Elle a, il est vrai, des moments de défaillance, mais à ces périodes succèdent des réveils qui font reculer les plus audacieux de ses adversaires. »

**Des leçons coûteuses**

Nos lecteurs connaissent le procès pendant devant la première chambre civile, entre Mme Savary et Mlle Delna.

La première réclamait à la seconde 18,400 fr., savoir 1.000 pour leçons et le reste pour « avoir assisté aux répétitions des pièces dans lesquelles Mlle Delna avait un rôle. »

Le tribunal a rendu samedi son jugement.

Il déboute Mme Savary de sa demande relative à l'assistance aux répétitions, attendu que, d'après l'usage, cette assistance ne se paye point.

Et il réduit à 400 francs la somme que Mlle Delna devra fournir, à raison des leçons, à la demanderesse.

Les deux tiers des dépens sont mis à la charge de cette dernière.

**Une lugubre trouvaille à Passy**

Au cours de travaux commencés dans le jardin d'un propriétaire de Passy, des ouvriers ont mis à découvert, samedi soir, une marmite, dont le couvercle avait été fortement enduit de plâtre. On crut se trouver en présence d'un engin anarchiste, il n'en était rien.

La marmite, hermétiquement close, fut ouverte et dans le récipient on trouva le cadavre d'un petit enfant paraissant âgé d'environ un an. Le corps était en pleine décomposition et on ne pouvait au premier examen établir de façon certaine à quelle date remontait le crime, car,sans nul doute il s'agit d'un crime.

On ignore les détails de l'enquête que M. Bacot a poursuivie dans la soirée, car à minuit on ne savait rien encore de cette lugubre trouvaille à la préfecture de police,

**Un drame avenue du Bel-Air à Paris**

Un riche industriel du XII^e arrondissement, M. M..., marié et père de famille, avait des relations avec une jeune fille de seize ans, Mlle Jeanne R..., demeurant avenue du Bel-Air.

Mme M... ayant eu connaissance de la liaison de son mari, se présentait hier matin, vers huit heures, à la porte de Mlle R... et frappait à tour de bras, en même temps qu'elle proférait des menaces contre elle.

La jeune fille, connaissant le caractère violent de Madame M... et comprenant l'état de surexcitation auquel elle était en proie, fut prise d'une peur indicible et, ouvrant sa fenêtre se précipita du troisième sur le trottoir où elle se fendit le crâne.

Relevée sans connaissance et transportée à l'hôpital Saint-Antoine, elle y est morte en arrivant M. Brunet, commissaire de police, a procédé aux constatations d'usage.

**Un original voyageur**

Paris, 10 janvier. — M. Dufay, étudiant en pharmacie, a parié de faire à pied le tour du monde en trois ans, en ne portant jamais pour tout vêtement qu'un costume fabriqué avec des feuilles de papier. C'est aujourd'hui, à trois heures quarante, en présence d'une foule considérable, que l'original voyageur a commencé son voyage. C'est au Hâvre que se rend tout d'abord le marcheur.

**Une mésaventure au maire socialiste de Marseille**

Marseille, 10 janvier. — On se réjouit fort de la petite mésaventure arrivée à notre maire socialiste : Ayant une réunion à donner à Aubagne et étant monté dans un train qui va directement de Marseille à Toulon sans s'arrêter à cette station intermédiaire, le maire de Marseille ne trouva rien de mieux que de tirer le cordon d'alarme.

Le train stoppa et le docteur Flaissières, descendant d'un pied léger, se préparait à aller prêcher la bonne doctrine aux électeurs sénatoriaux voisins, quand un employé du chemin de fer lui mit la main sur l'épaule.

Après avoir décliné ses nom, prénoms et qualités, M. Flaissières se vit dresser procès verbal et put alors se rendre au lieu de la réunion. La loi sur les chemins de fer déférant aux tribunaux correctionnels les contrevenants, même les maires socialistes, c'est devant cette juridiction que M. Flaissières aura à comparaître. Il trouvera là une occasion de faire valoir ses talents oratoires, lui qui, à défaut d'avocats, a déjà défendu la ville devant le conseil de préfecture où il perdit d'ailleurs son procès.

**Un sou dans l'estomac d'une fillette**

Le laboratoire radiographique d'un journal de médecine a fait, samedi matin, une intéressante opération au moyen des rayons X. Une fillette de quatre ans, qu'on supposait avoir avalé un sou, a été amenée à ce laboratoire et soumise aux rayons X.

L'opération faite par M. Vaillant a duré six minutes vingt-trois secondes. Sur le cliché on a vu très distinctement le sou dans l'œsophage. Il sera retiré lundi.

**Un double assassinat en Algérie**

Médéa, 10 janvier. — Les époux Berland, qui habitaient depuis 40 ans la région, ont été trouvés assassinés dans leur habitation, sise dans la banlieue de Médéa. Ils avaient la gorge littéralement coupée.

Le vol a été le mobile du crime.

**Les inondations dans le Midi et en Espagne**

Nîmes, 10 janvier. — A la suite des fortes pluies tombées la semaine dernière dans la région des Cévennes et qui ont grossi les rivières, des éboulements se sont produits sur la ligne de Vigan à Tournemine, où la circulation se trouve depuis hier interrompue pour plusieurs jours.

Un transbordement a été établi pour les voyageurs entre les gares d'Arre et d'Aumessas.

Au Grau-du-Roi, la partie basse du village est inondée par les eaux de l'étang du Repauset. Des barques circulent dans les rues pour apporter des vivres aux habitants dont les maisons sont sous l'eau.

Madrid, 10 janvier. — Les dépêches officielles annoncent que les inondations continuent sur divers points de la péninsule, les pluies ont causé de nombreux accidents de chemin de fer, mais on ne signale aucune victime.

Les services postaux et télégraphiques sont interrompus sur plusieurs points.

Tous les fleuves ont des crues extraordinaires. Partout on organise des secours.

**Le général Baldissera**

Rome, 10 janvier. — Le général Baldissera viendra à Rome dans le courant du mois de mai pour conférer avec le gouvernement.

Il est certain maintenant que le général, dont on avait considéré le retour en Italie comme définitif, conservera le gouvernement d'Erythrée jusqu'après la délimitation des frontières.

C'est seulement quand la commission italo-abyssine aura achevé son œuvre que le général Baldissera reprendra, à Ancône, son commandement de corps d'armée.

A ce moment, il sera remplacé en Erythrée par un gouverneur civil.

**Succès de l'expédition algérienne contre les voleurs de chameaux**

Alger, 10 janvier. — Une expédition dirigée par le commandant Godron du cercle de Géryville et chargée de *poursuivre le rezzou qui a enlevé récemment les chameaux des larbas de Laghaouat* vient d'obtenir un beau succès. Après 300 kilomètres franchis en onze jours, elle a atteint les voleurs à deux jours de marche de Ighi et leur a infligé une correction exemplaire.

Les pillards ont eu un mort et un blessé, qui ont été ramenés par le commandant Godron avec les chameaux volés, plus une soixantaine de prisonniers et un gros butin. De notre côté, un spahi a été tué. L'expédition a regagné Géryville.

**Vingt maisons détruites par un incendie**

Coire, 10 janvier. — Vingt maisons et leurs dépendances ont été détruites dans l'incendie de Zizers. Ces bâtiments se trouvaient dans la partie la plus pauvre du village. Le tiers seulement était assuré. Trente-trois familles sont sans abri. Il n'y a eu aucun accident de personne. L'ancienne et pittoresque tour qui servait de prison a été incendiée.

**Le choléra à bord d'un navire**

C'est après l'escale de Malte que se sont déclarés les cinq cas mortels de choléra, signalés hier par une dépêche de dernière heure, à bord du transport *Nubia*, arrivé dans la matinée à Plymouth, parti le 10 décembre de Calcutta et le 2 janvier de la Valette. Trois des décédés — deux soldats et un sergent — appartenaient au régiment de North Lancashire. dont 300 hommes environ avaient été embarqués sur le *Nubia*; un autre homme du même régiment est actuellement à l'agonie et le docteur Williams, officier médical du port de Plymouth, a constaté quatre cas de diarrhée suspects. Les malades ont été transférés à l'hôpital flottant.

Le *Nubia* s'était rendu directement de Calcutta Colombo (Ceylan), sans s'approcher de Bombay, on considère qu'il ne saurait être question d'une épidémie de fièvre bubonique ; d'ailleurs, tous les symptômes constatés paraissent dénoter clairement l'existence du choléra asiatique ordinaire.

**Les événements d'Orient**

Sofia, 10 janvier. — On mande de Constantinople :

« Le bruit a couru que des troubles sérieux auraient éclaté à Trébizonde et que même plusieurs consuls européens auraient été tués. On ajoutait que des navires russes seraient partis de Sébastopol pour Trébizonde, mais aucune information sérieuse n'est venue confirmer ce bruit. Les stationnaires français la *Flèche*, autrichien *Hum*, italien *Archimède* ont quitté le port. »

**Le travail de nuit en Allemagne**

Berlin, 10 janvier. — On mande de Francfort à la *Gazette de Cologne* qu'une nombreuse assemblée de filateurs de coton a décidé presque à l'unanimité de proposer au ministère de l'intérieur la suppression du travail de nuit.

**Mort d'un ministre grec**

Athènes, 10 janvier. — M. Betridès, ministre de l'instruction publique,qui était malade depuis quelque temps, est mort hier soir. Le Roi avait signé hier le décret qui le nommait grand-officier de l'Ordre du Sauveur.

**Un terrible combat à Cuba**

New-York, 10 janvier. — On vient de recevoir des renseignements sur un engagement qui a eu lieu vendredi, à Cuba, entre 160 Cowboys du Texas et 150 cavaliers Espagnols : ceux-ci, conduisant un convoi, tombèrent dans une embuscade et battirent en retraite.

Poursuivis, ils firent face à l'ennemi et un combat terrible s'engagea à la suite duquel les Espagnols eurent 150 morts et 70 blessés; les insurgés s'emparèrent du convoi. Parmi les prisonniers se trouvait le lieutenant Cursio, célèbre par sa cruauté. Les Texiens l'attachèrent à un arbre et le fusillèrent dans le dos. On est assez inquiet à la Havane de l'approche de Conaz.

Madrid, 10 janvier. — Une dépêche de New-York dit que Maximo a fait savoir au président du comité Cubain de New-York qu'il lui était impossible de prolonger la résistance.

**La peste aux Indes**

Londres, 10 janvier. — En Angleterre, une souscription pour venir en aide aux affamés de l'Inde, a causé une vive satisfaction générale dans l'Inde entière. D'autre part, on télégraphie de Bombay que la peste continue à sévir avec une intensité croissante.

Bombay, 10 janvier. — La peste s'étend rapidement à Caraches, où cinquante-deux cas, tous mortels, ont été enregistrés hier. Jusqu'à présent le total des cas est de deux cent vingt et celui des décès est de deux cent quatorze.

**L'agriculture dans la République argentine**

Buenos-Ayres, 10 janvier. — Le Sénat a voté l'émission de dix millions de cédules pour prêts à l'agriculture.

---

## LA VIE INTIME DU SULTAN

Demain, paraîtra, dans la *Revue des Revues* et sous ce titre: « La Vie intime du sultan », un article tout d'actualité en raison des récents événements d'Orient et dont voici les parties les plus caractéristiques :

Yldiz, sa résidence favorite, mérite à plus d'un titre les honneurs d'une description détaillée. Nous nous empressons donc de saisir celle qui nous est apportée par la *Contemporary Review*, d'autant plus qu'elle émane d'un musulman de distinction, Déran Kélékian, seul à même de parler *de visu* de ces extraordinaires spectacles.

Ce n'est jamais avant l'aube qu'*Effendimi* — notre maître — se prépare à dormir; et à huit heures du matin il est debout. Mais pendant toute la nuit, ce n'a été qu'un long va-et-vient à travers ses appartements. Tantôt, c'est un rapport de police urgent qui lui doit être présenté ; tantôt, c'est un fonctionnaire, chargé d'une enquête confidentielle, qui vient rendre compte de sa mission.

Si, par hasard, le Sultan est maître de son temps, c'est pour l'employer à lire un roman : non pas le premier roman venu, mais une histoire dans laquelle criminels et policiers luttent d'artifices et de ruses. Ces longues veillées ont pour cause la crainte perpétuelle où vit Abdul-Hamid d'être assassiné; aussi surveille-t-il lui-même les gardes chargés d'assurer la sécurité de sa personne. Lourde charge en vérité ! Outre les fonctionnaires militaires, il y a encore une vingtaine de *tufankdjis* — fusiliers albanais postés dans une pièce voisine.

Quelqu'un désire-t-il parler à un fonctionnaire du palais, il lui faut d'abord faire passer son nom au secrétaire, qui donne au concierge l'autorisation de le laisser pénétrer.

Cette permission une fois accordée, le visiteur est suivi, jusqu'aux appartements du fonctionnaire, par un agent secret, qui attend à la porte pendant toute la durée de l'entretien et accompagne le visiteur au retour jusqu'à ce qu'il soit sorti. Souvent, on fouille l'arrivant, et s'il est trouvé porteur d'un revolver, arme pourtant indispensable en Turquie, il ne saurait s'en tirer à moins d'un mois de prison,compliqué de la bastonnade.

Malgré cela, le palais impérial est encore surveillé par un corps de 150 gardes de nuit — *bekdjis* — qui font toute la nuit des patrouilles dans les jardins. Dans les bâtiments, les *tufankdjis* albanais montent la garde.

***

Nous avons dit que le sultan se levait à huit heures. Il revêt alors un costume du matin de couleur sombre. Ce n'est que dans les circonstances officielles qu'il endosse la *stambouline*, la redingote turque,ou un uniforme militaire, suivant le cas. Quand il a terminé ses dévotions, on lui apporte un déjeuner, invariablement composé de café, de beurre et d'œufs. Le café est du moka et lui est envoyé par le chérif de la Mecque. Immédiatement après, le chambellan de service présente les papiers que lui a transmis le premier secrétaire. Ce sont les nominations, les promotions, les brevets, etc. Puis viennent les rapports des différentes provinces et ceux des différentes commissions spéciales nommées par le sultan.

Le chambellan en donne un résumé succinct, qu'Abdul-Hamid fait suivre de la formule habituelle de consécration : *Iradé-iklime*, — j'ai ordonné. On examine alors les traductions des télégrammes expédiés par les ambassadeurs ottomans des différentes cours d'Europe. Mais le plus curieux, c'est l'étude, à laquelle on procède à cette occasion, des communications faites par certains *attachés* du monde diplomatique à Péra sur les faits et gestes de leurs ambassadeurs.Tout ce travail,si considérable qu'il paraisse, ne prend pas plus d'une heure et demie. Quelquefois, le Sultan accorde à quelques visiteurs des audiences particulières ou envoie aux autres ses « salutations impériales » et on atteint ainsi l'heure du second déjeuner, onze heures et demie.

Ce repas, qui commence invariablement par un bouillon extrêmement épais et fort, est suivi d'une douzaine de plats. Mais ici se place un singulier cérémonial. La nourriture du sultan est préparée par un cuisinier spécial, sous la surveillance d'un fonctionnaire non moins spécial, un certain Osmanbey, qu'il ne faut pas confondre — comme cela a, d'ailleurs,été fait — avec Osman-pacha, le héros de Plevna. Ce fonctionnaire scelle les couvercles des plats et ces sceaux sont brisés en présence du sultan.

Un autre fonctionnaire, le *Chesnig-bashi*, goûte alors les plats pour s'assurer qu'ils ne sont pas empoisonnés. Quand le Sultan reçoit à sa table des ambassadeurs étrangers, le même cérémonial s'accomplit, mais hors de la présence des convives.

Le déjeuner se compose d'une douzaine de plats, dont le Sultan mange quelques bouchées, montrant sa prédilection pour de petits gâteaux nommés *beureks* et pour le *pilaf* national. Il prend alors son café et fume une cigarette du merveilleux tabac de Baffra, qui est cultivé et préparé spécialement pour lui.

Après le déjeuner, sieste de deux heures ; à trois heures, le chambellan présente les rapports de la police secrète. Vers quatre heures, promenade à cheval ou en voiture. Cette promenade est souvent remplacée par une visite à l'un des innombrables chalets situés dans le parc et qui servent chacun d'habitation à l'une des femmes légitimes — *Khodines* — ou par une inspection des ateliers particuliers. Le lac artificiel offre également à Abdul-Hamid une distraction agréable, au moyen d'une embarcation électrique, qui flottait sur ses eaux bien avant qu'on eût vulgarisé en Europe ce genre de locomotion.

Le sultan possède au moins cinquante cabinets de travail, tant dans le palais de Yildiz que dans les mystérieux chalets bâtis dans le parc. Personne ne sait jamais où il passera ses journées ni ses nuits. Bien souvent, les sentinelles placées à la porte le croient à l'intérieur qu'il est déjà sorti par une porte de derrière et entré dans un autre bâtiment.

***

Mais, la nuit, ces précautions redoublent encore. Toutes les chambres à coucher du Sultan, soit au palais, soit dans les chalets de ses femmes, sont séparées du reste de l'édifice par des portes de fer, lesquelles sont munies de serrures d'un mécanisme extrêmement compliqué. On dit même que les murs des chambres contiennent des cachettes secrètes construites par des ingénieurs européens et dont le Sultan seul connait le mot.

Et, comme si tout cela ne suffisait pas, deux superbes chiens du mont Saint-Bernard demeurent couchés en travers de la porte, et aboient bruyamment au moindre murmure suspect. Abdul-Hamid aime beaucoup les chiens ; il sait que si l'on venait à bout de corrompre ses gardes à deux pieds on aurait infiniment plus de mal avec ses gardes à quatre pattes.

Un mot maintenant du palais Yildiz en lui-même, qui est devenu une véritable ville,avec des casernes, des forts, des bâtiments sans nombre, et qui ne loge pas moins de douze mille personnes. Examinons sommairement le nombre de fonctionnaires qu'il abrite :

Trente chambellans, trente aides de camp généraux, cinquante aides-de camp de service et cent secrétaires.

Trente *moussahibs* (fonctionnaires qui doivent égayer le souverain quand il est triste et a besoin de distraction).

Trente fonctionnaires pour tenir les comptes de la dépense journalière ordonnée par le souverain (*djibi-houmayoun*).

Trente dignitaires de la garde-robe impériale.

Cinquante dignitaires et employés du protocole, sous les ordres du grand maître des cérémonies.

Soixante médecins, trente apothicaires, cinquante chasseurs de gros gibier, trente chasseurs d'oiseaux.

Trente *candildjis* (fonctionnaires chargés des lampes).

Trente *chamdandjis* (fonctionnaires chargés d'allumer les chandelles).

Trente *cahvedjis* (qui ont pour charge de préparer et de servir le café du sultan).

Cinquante *kitabdjis* (bibliothécaires), vingt traducteurs pour le service particulier du souverain (traduction de rapports en français, en anglais et en allemand, et d'articles de journaux européens concernant la Turquie).

Cent dignitaires du *Salamlik* (salons de réception) cent dignitaires et employés du *Kilar* (service du palais) et de la table impériale.

Quatre cents dignitaires, fonctionnaires, cochers, grooms, etc., pour le service des écuries impériales.

Mille domestiques pour le service de chambre du Palais et de ses dépendances, quatre cents cuisiniers et marmitons, quatre cents valets pour porter les viandes dans le Palais et ses dépendances.

Quatre cents comédiens, musiciens, chanteurs, acrobates, jongleurs, etc., attachés à la musique impériale.

Cinquante décorateurs, cinquante barbiers pour le personnel, quatre cents jardiniers.

Trois mille femmes du gynécée impérial, épouses du sultan, odalisques, esclaves, etc.

Deux cents *tufenkdjis* et *baltadjis* (porteurs de haches) formant la garde albanaise du sultan pour le cérémonial du Sélamlik et la surveillance des portes.

Cinquante mollahs, prêtres, chapelains, etc., cinquante *caiquedjis*, rameurs du bateau du sultan, quatre cents fonctionnaires de la liste civile, cent cinquante employés des ateliers attachés au palais, etc., etc.

Cela fait un total de 8.170 personnes. Et il y en a d'autres!...

---

## Bulletin Météorologique

Roubaix, Lundi 11 janvier 1897.

| HEURES | THERMOMÈTRE | BAROMÈTRE | |
|---|---|---|---|
| Minuit | 6° au-dessus | 76 0 m/m | Variable |
| 1 heure matin | 6° » | 760 m/m | » |
| 2 heures » | 6° » | 760 m/m | » |

Paris. — Dimanche 10 janvier 1897. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — Une vaste zone de faibles pressions persiste toujours sur l'ouest de l'Europe, tandis que le baromètre reste très élevé dans l'Est et surpasse 730 mm. vers St-Pétersbourg. Le vent souffle en tempête de l'est au sud de la Scandinavie et sur toutes les côtes du Danemark; il est faible d'entre E. et S. sur celles de la Manche et de l'Océan, fort ou très fort de l'E. en Provence où la mer est encore grosse dans les parages de Cette et de Toulon. On signale des pluies sur l'ouest de l'Europe et quelques chutes de neige en Hongrie.

Eu France, on a recueilli 10 mm. d'eau à Cap, 7 à Belfort, 2 à Dunkerque, Bordeaux. La température s'abaisse sur les Iles-Britanniques et notre région N.-O.: elle était ce matin, de — 21° à Moscou, — 2° à Vienne, + 5° à Paris, 12, à Biarritz, 17° à Alger. — On notait + 2° au Puy de Dôme, avec tempête du sud. — 1° au mont Ventoux. — 6° au pic du Midi. — En France, le temps chaud va continuer et des ondées sont encore probables. — A Paris, hier, l'après-midi, assez beau. — Moyenne d'hier, 9 janvier, + 7°4, supérieure de 5°1 à la normale. — Depuis hier, midi, température maxima 11°6 ; minimum de ce matin, 4°9. — Baromètre à sept heures du matin, 752 mm. 5. A la tour Eiffel, maximum, 12°3; minimum, 8°6.


CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire (typographie) .......... 1,25
100 cartes ivoire (gravure lithographique) ...... 2,25
100 cartes ivoire deuil (typographie) .......... 2,50
100 cartes ivoire deuil (gravure-lithographique) 3,50
Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées (typog.) et 100 enveloppes pour 1,75
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (grav.-lit.) 2,75
Même boîte deuil, imprimées (typographie)... 3,50
» » » (gravure-lithographique).. 4,50

BEAU CHOIX DE PAPIER A LETTRES

Papier blanc 50 feuilles 50 enveloppes .......... 0,80
» » 25 » 25 » .......... 0,45
» couleur 25 » 25 » .......... 0,50
» » 50 » 50 » .......... 0,90

GRAND CHOIX DE
Calendriers, Ephémérides et Almanachs pour sociétés
*Double Liège, Triple Liège, du Laboureur, du Soldat, Hachette.*


## LA MAISON BOUCAU-VEREECKE
### à l'Exposition Industrielle et Commerciale A ROUBAIX

Les nombreuses personnes qui ont visité hier, dimanche, le hall de l'Exposition Industrielle et Commerciale, boulevard Gambetta, à Roubaix, se sont longuement arrêtées devant la vitrine de chaussures de la maison Boucau-Vereecke, de la rue Pierre-Motte. Elles ont admiré la coupe élégante, le travail minutieux et soigné des articles si variés, confectionnés dans cet établissement.

La chaussure si renommée des vélocipédistes, le Boucau-Cyclist, et son dérivatif, le Boucau-Plage, ont été fort remarqués. Même succès pour le *spécial*, la chaussure des garçons de cafés, et pour la bottine dite *damier*, d'un cachet tout particulier.

Mais la chaussure qui a eu surtout les honneurs de la journée, c'est l'*hygiène-boot*, une merveille de confort et de solidité ; c'est un préservatif sûr contre le froid aux pieds, même pour les personnes que leur métier oblige à stationner longtemps dans la rue. Elle est soigneusement fourrée et imperméable, la semelle étant garantie par des feuilles de liège et d'acier.

Le public, d'ailleurs, a pu très bien se rendre compte des qualités réelles de cette précieuse chaussure, M. Boucau ayant eu l'excellente idée de l'exposer sectionnée en deux parties, de l'extrémité du talon à celle de la semelle; de cette façon on voit immédiatement la composition de la chaussure, et, sans être du métier, on se convainc qu'en la portant, même par les temps les plus rigoureux, il est impossible de souffrir du froid.

Comme on le voit, la vitrine de chaussures de la maison Boucau-Vereecke, placée au milieu du hall de l'Exposition industrielle et commerciale ne peut manquer d'exciter vivement la curiosité des visiteurs.

## CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**Une conférence sur les massacres d'Arménie.** — Dimanche, à cinq heures, M. Thoumaïan, qui était professeur à Marsovan, ville de l'Arménie, sa patrie, au moment où a éclaté la terrible persécution qui a couvert de sang et de ruines cette malheureuse province, a fait, au temple de la rue des Arts, une conférence sur cette persécution dont il est lui-même une victime.

Arrêté un soir, dans la rue, à la sortie de son cours, il fut jeté en prison, traîné de ville en ville, soumis avec de nombreux compagnons aux supplices du bloc, du carcan, du boulet, etc.Il a dû son salut à l'intervention des gouvernements français, anglais et allemand, sur les instances de plusieurs de ses amis. Au moment où il s'attendait à être exécuté,il fut mis en liberté,mais exilé avec interdiction de rentrer en Turquie.

Le conférencier a déclaré qu'il tenait tout d'abord à dissiper une équivoque qui pouvait naître du fait qu'il prenait la parole dans un temple protestant, ce qui pouvait faire supposer que la question arménienne était une question protestante. Il a montré qu'elle intéressait toutes les confessions religieuses et l'humanité en général.

Après avoir indiqué la différence d'origine qui existe entre les Turcs et les populations des pays qu'ils ont envahis, l'orateur expose que l'assassinat, le pillage et la persécution font partie du régime gouvernemental ottoman. Il rappelle, à l'appui de son assertion, les massacres des Grecs en 1828, qui furent suivis de la constitution du royaume de Grèce, ceux des Nestoriens en 1850, qui restèrent impunis, ceux des Maronites en 1860 promptement réprimés par l'expédition française et anglaise en Syrie et ceux des Bulgares en 1876 qui amenèrent l'indépendance de la Bulgarie.

M. Thoumaïan fait ensuite l'historique de la persécution arménienne que la Turquie a pu poursuivre, en violant d'une façon flagrante, une clause du traité de Berlin de 1878, grâce à l'attitude de mutuelle méfiance des diverses nations signataires de ce traité. Il fait un récit, appuyé sur des documents officiels, des atrocités dignes des peuples les plus barbares auxquelles se sont livrés les Turcs dont le nombre des victimes s'élève au chiffre énorme de cent-vingt mille.

L'orateur fait remarquer que, si la persécution ne s'exerce plus actuellement d'une façon ouverte, elle continue sourdement et aussi terrible.

Les prisons continuent à s'emplir de malheureux Arméniens, malgré les hypocrites protestations de l'empire ottoman, qui comble de faveurs les promoteurs des massacres. Il en conclut que, dans l'opinion publique doit s'établir un courant d'idées généreuses qui amène les gouvernements européens à agir énergiquement auprès de la Sublime Porte.

Le conférencier termine en faisant un tableau navrant de l'état de détresse dans lequel la persécution a jeté les Arméniens qui y ont échappé : pères de familles dépouillés de tous leurs biens, pillés ou incendiés, veuves sans soutien et sans ressources, orphelins abandonnés dans le plus complet dénuement. C'est à la charité, dit-il, qu'il appartient de réparer tous ces désastres.

A la suite de cette conférence, une quête a été faite.

**Une double arrestation pour vol de liqueurs.** — Il y a quelques jours, M. Cauvin, cabaretier rue Bernard, déclarait à la police qu'après le départ de plusieurs de ses clients, de son établissement, il avait constaté la disparition de plusieurs litres de liqueurs de son étagère.

A la suite de cette déclaration, les agents de sûreté Béague et Gauthier, munis du signalement des individus, parvinrent à les arrêter et les conduisirent au commissariat du 3e arrondissement.

Interrogés par M. Squivée, commissaire de police, les inculpés, Pierre Demeester, charbonnier, âgé de 28 ans, demeurant boulevard de Beaurepaire, et Charles Duprez, charretier, âgé de 31 ans, demeurant rue de l'Ouest, cour du Grand Jeu d'Arc, ont, malgré leurs dénégations, été maintenus en état d'arrestation.

**Une arrestation pour vol d'une montre.** — Dans le courant du mois de juin de l'année dernière, M. Ménage, cabaretier-horloger, demeurant dans la Grande-Rue, 114. s'aperçut de la disparition d'une montre qu'un client lui avait donnée à réparer.

Toutes les recherches faites alors pour la retrouver étaient demeurées infructueuses, lorsque M. Ménage apprit, il y a quelques jours, que la montre avait été engagée au Mont-de-Piété. Il en fit part à la police qui se mit en campagne et arrêta, samedi soir, un aide monteur, Maximilien Vauloy, âgé de 31 ans, demeurant rue Beaurewaert. Celui-ci, après avoir subi un interrogatoire de la part de M. Squivée, commissaire de police, a été maintenu en état d'arrestation.

**Un accident rue du Fontenoy.** — En revenant, samedi soir, vers neuf heures, de faire une course pour son père, rue de Tourcoing, le fils de M. Oscar Cornille, cabaretier rue du Fontenoy, fut poursuivi à peu de distance de la maison de ses parents par un individu en état d'ivresse. A un certain moment, l'enfant qui s'était mis à courir, se voyant toujours suivi par l'individu, se retourna et frappa celui-ci avec une bouteille qu'il tenait à la main, lui faisant une blessure au cou d'où le sang s'échappait en abondance.

Le blessé, Octave Droit, journalier, âgé de vingt-trois ans, demeurant rue de la Redoute, se rendit couvert de sang à la pharmacie Wicart, rue de Blanchemaille, où un pansement sommaire lui fut appliqué.

La police, informée du fait, se rendit à la pharmacie et devant la gravité de la blessure, fit entrer Octave Droit à l'Hôtel-Dieu. L'enquête se poursuit.

**Un vol de couverture.** — Un cabaretier de la rue d'Avelghem, M. Witoex, constata vendredi matin, après le départ furtif de deux de ses locataires, qu'une partie de la literie était disparue. Il en fit part à M. Squivée, commissaire de police qui fit faire des recherches par les agents Vermont et Quint. A la suite de leurs perquisitions, les inculpés Napoléon Pluquet, débourreur, âgé de 36 ans et son amie Marie Trudelle, journalière, âgée de 37 ans, ont été arrêtés, samedi vers minuit, à l'estaminet Dubrunfaut, dans la Grande-Rue.

Le couple, qui avait engagé au Mont-de-Piété les objets volés, a été écroué au dépôt central.

**Vol d'un bidon de lait.** — Samedi matin, vers sept heures, un fermier de Flers, M. Feutry, avait déposé, comme d'habitude, un bidon de lait, rue de l'Epeule, pour Mme Decraene, marchande, rue d'Arcole, à Croix, qui a des clients dans le quartier.

M. Feutry fut très surpris à son retour de s'apercevoir que le bidon d'une valeur de quinze francs avait disparu.

Une plainte a été portée à M. Broigne, commissaire de police de la rue des Arts, qui fait rechercher le ou les coupables.


**Le meilleur beurre** est le **BEURRE D'OOSTCAMP** rue du Bois, 13, à Roubaix, et dans les dépôts succursales (*Voir la liste des dépôts à la quatrième page.*)


**Croix.** — *Une découverte dans un fossé.* — Dimanche matin, M. Decottignies, fermier, demeurant près du cimetière, a trouvé dans le fossé voisin de son habitation un bidon de lait vide. Il est probable que ce bidon a été déposé là par des malfaiteurs qui s'en étaient emparés.

**Toufflers.** — *Mutations dans le personnel enseignant.* — M. Huret Charles vient d'être nommé suppléant adjoint à l'école communale de garçons, en remplacement de M. Havaux, nommé à Rœux pour un emploi analogue.

**Communications**

LA CHAMBRE SYNDICALE DES VENDEURS DE JOURNAUX de Roubaix et environs invite tous les vendeurs à se réunir mardi 12 janvier, à quatre heures du soir, chez Florimond Dujardin, Grande Place, Roubaix. La présence de tous les vendeurs est indispensable.


**TOUT LE MONDE EN VEUT**, tout le monde en mange, parce qu'il est frais et pur le délicieux beurre d'Oostcamp. 35141

**CASSEZ TOUT** et recollez tout avec la **Colle Américaine** en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. Prix du tube 0 fr. 60. 15455

**ENRHUMÉS!**

Prenez le sirop pectoral DELABAERE. Il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très efficacement contre les **accès d'asthme**. — Le flacon : 1 fr. 40, rue d'Inkermann, 51, Roubaix. 13178—42556

**ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.**

**LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS**
depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

**ACÉTYLÈNE**

*ÉCLAIRAGE PARFAIT*
*PEU COUTEUX*
*SÉCURITÉ ABSOLUE*
*Fonctionnement irréprochable*
*avec les* **Appareils G. TROUVÉ**
LES SEULS PRÉSENTÉS A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

*INSTALLATIONS D'USINES VILLAS, ÉGLISES*

Pour tous renseignements s'adresser à M. MAERTENS, 24, rue de Mouveaux. 1130z

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier-décorateur,
*LILLE, 19 et 27, Rue Royale, 19 et 27, LILLE*


## TOURCOING

**L'état de la vicinalité.** - Voici le tableau des chemins de grande communication d'intérêt commun et vicinaux ordinaires entretenus à l'état de viabilité au 1er janvier 1897, sur le territoire de Tourcoing :

1° Chemin de grande communication : n° 9, de Bondues à Roubaix et Herseaux, longueur 833 mètres.

2° Chemins d'intérêts communs : n° 91, Leers à Bousbecque, longueur 1813 m.: n° 112, de Croix à Mouscron, longueur 594 m.; n° 130, d'Halluin à Tourcoing, longueur 195 m.

3° Chemins vicinaux ordinaires : N°s 1, du Château, tout le chemin, longueur 3336 m.; 2. du Pont-de-Neuville, id., 2292 m.; 3. du Tilleul, id., 3311 m.; 4. du Pont des Piats, id., 742; 5 des Trois-Pierres, id., 806; 6. chemin Dellatte, id., 905; 7. des Orions, id., 1009; 8. de la Blanche-Porte, id., 950; 9. des Carliers, id., 4887; 10. du Fresnoy, id., 410; 12. de la Tossée, partie sur le territoire, 745; 16. du Couët, id., 255; 18. de la Malcense, id., 308; 19. de Roncq, id., 1455; 20. de la Fin-de-la-Guerre, 310; 22. du Beau Séjour, 1688; 23. du Vert-Pré, id., 170; 24. de Mont-à-Leux, id., 198.

**Un père indigne.** — Un ouvrier fileur du nom de Julien Delberghe, âgé de cinquante ans, ayant demeuré jusque dans ces derniers temps rue d'Orléans, avait perdu sa femme, il y a environ quinze mois; il s'adonna bientôt à la boisson et finit par abandonner ses enfants qui furent placés à Tourcoing et à Mouvaux, par les soins du Bureau de bienfaisance; l'aînée des filles est mariée, la plus jeune n'a que neuf ans.

Aussitôt qu'elles ne furent plus sous la domination de leur père, deux des filles firent des révélations qui furent reconnues indéniables par le docteur Dewyn.

L'arrestation de Delberghe fut ordonnée dès samedi ; mais ce n'est que dimanche, à 1 heure de l'après-midi, que le brigadier Jules Martens finit par le découvrir, dans une maison de la rue de Renaix, où il avait pris logement depuis la veille. Il prétend être accusé à tort.

**Un Belge ennemi de la police française. — Tentative de corruption de fonctionnaire.** Le brigadier Martens avait dû confier à l'agent Wattel, la conduite du prisonnier Delberghe; mais il suivait à peu de distance; en passant rue de la Malcense, un jeune homme qui sortait d'un estaminet se mit à crier, en voyant l'agent Wattel qui tenait Delberghe : « A bas la police! » Il voulut prendre la fuite par la rue Pasteur; mais il en fut empêché par le brigadier Martens.

Se voyant pris, le jeune homme, Gustave Decoster, âgé de 20 ans, tapissier, demeurant à Mouscron, tira de sa poche une pièce de 1 fr. qu'il offrit à l'agent, à condition de le laisser partir. Il a ainsi singulièrement aggravé son cas.

Le soir, il ne cessent de répéter ! « C'est la faute de la boisson ». Il manifestait aussi la crainte d'être expulsé; c'est assurément dans l'ordre des choses très possibles.

**Roncq.** — *Une panique à l'église du Blanc-Four.* — Dimanche matin, pendant la célébration de la messe de sept heures à l'église St-Roch, au Blanc-Four, une partie du tuyau du calorifère s'est détachée tout à coup et est tombée assez lourdement sur plusieurs personnes.

Deux femmes ont été atteintes par la chute de ce tuyau. L'une d'elles Mme Colette Debrauwere, âgé de 60 ans, a été assez sérieusement blessée et brûlée à la tête. Une jeune fille a eu le nez atteint et elle a été légèrement brûlée.

Ces blessures heureusement n'auront pas de conséquences graves.

La chute de ce tuyau a produit aussitôt une panique dans l'église; une trentaine de personnes se sont même sauvées sans chercher à connaître la cause de leur effroi.

**Roncq.** — *Le mouvement de la population pendant l'année 1896.* — Voici la statistique du mouvement de la population de Roncq pendant l'année 1896 :

Naissances : enfants légitimes : garçons 127, filles 116, total 243; enfants naturels : garçons 21, filles 9; ensemble 273 naissances ; 3 naissances doubles ont produit 5 garçons et 1 fille. Il y a eu 13 morts-nés, savoir 7 garçons et 6 filles.

Mariages entre garçons et filles, 40; entre veufs et filles, 4; entre garçons et veuves, 4; entre veufs et veuves, 4; total : 62 mariages. Divorces, néant. Nombre de mariages précédés de contrats, 3; contenant légitimation d'enfants naturels, 10; enfants naturels légitimés, 11; nombre des époux qui ont déclaré savoir signer, 47, ne savoir signer, 15; nombre des épouses qui ont déclaré savoir signer, 36, ne savoir signer 26.

Décès : Garçons, 70, hommes mariés, 17, veufs, 6 ; total, 93 hommes. Filles, 37, femmes mariées, 13, veuves, 17 ; total, 67 femmes. Ensemble, 160 décès.

Le nombre de naissances étant de 273, celui des décès (non compris les morts-nés) 160 ; la différence en plus pour les naissances est de 113.

## LILLE

**La séance solennelle de la Société de Géographie.** — Il y avait foule, comme chaque année d'ailleurs, dans la magnifique salle de l'Hôpital militaire pour assister à la séance solennelle de la Société de Géographie.

Sur l'estrade, avaient pris place aux côtés du distingué président de la société, M. Paul Crépy, M. le général de France, M. Margottet, recteur de l'Académie de Lille; M. le colonel Pennel, M. François Masurel, de Tourcoing; Mgr Debaene, M. O. Leburque, de Roubaix et tous les membres du bureau et du comité d'études de la Société.

M. Paul Crépy, en ouvrant la séance, a présenté une revue rétrospective des travaux de la société en 1896. Il a fait, à ce propos, une allusion émue au décès de M. Henry Bossut, le fondateur et président de la section de Roubaix, dont le souvenir restera vivace à la société de Géographie.

M. Crépy remercie ensuite M. le Recteur du témoignage solennel d'estime qu'il a rendu à la société dans son discours de rentrée des Facultés. « Ce sera, a ajouté M. Crépy, un encouragement à persévérer dans la voie que nous suivons depuis dix-sept ans. »

M. Paul Crépy présente à l'assemblée M. Marcel Dubois, professeur de géographie coloniale à la Sorbonne, qui a bien voulu rehausser par sa parole éloquente l'éclat de cette fête géographique.

M. Marcel Dubois a pris pour sujet la Tunisie. Il se place à un point de vue éminemment pratique, les pro-

---

FEUILLETON DU 12 JANVIER 1897. — N° 12

# LES DEUX ORPHELINES

PAR
**Adolphe d'Ennery**

## CINQUIÈME PARTIE

XIII

— Vous me remplacerez auprès de Louise pour cette fois, dit Mme de Linières s'adressant à Henriette, qui, ayant passé le bras de l'aveugle sous le sien, s'apprêtait à la conduire dans sa chambre, qui, on se le rappelle, n'était séparée de celle de la comtesse que par un couloir.

Diane embrassa les deux jeunes filles et les conduisit jusqu'au seuil.

Elle avait hâte d'être seule, elle aussi, pour s'abandonner entièrement et sans témoins aux réflexions douloureuses qui assaillaient sa pensée depuis qu'elle savait l'opération décidée irrévocablement pour le lendemain.

Quand les deux orphelines se trouvèrent dans cette petite chambre que la comtesse avait voulu coquette et délicieusement ornée, comme si la pauvre aveugle qui devait l'habiter eût pu se rendre compte de tout le luxe de bon goût qui avait présidé à l'aménagement, Henriette attira son amie dans ses bras et l'y retint étroitement serrée, en s'écriant :

— Oh! ma Louise bien-aimée, nous voilà réunies comme nous l'étions jadis dans notre petite chambrette d'Evreux...

— Je suis heureuse, Henriette, bien heureuse, je t'assure!... Il me semble que nous n'avons jamais été séparées l'une de l'autre, et que c'est hier que nous sommes descendues du coche.

Elle poussa un soupir de joie ; puis, embrassant à son tour Henriette :

— Quand je te sens près de moi, je me figure être encore aux jours de notre enfance ; nous restions longtemps, bien longtemps, assises sur le lit, à causer tout bas des mille choses qui nous venaient à l'esprit. Tu avais vu pour moi pendant la journée, tu me contais tout ce que tu avais vu, et j'oubliais que j'étais aveugle.

— Eh bien! chérie, demain tu ne le seras plus aveugle du tout, et dans quelques jours tes yeux seront charmés par la vue de toutes les merveilleuses choses qui se trouvent réunies dans cette grande ville de Paris.

Et, serrant avec tendresse la main de l'aveugle :

— Comme il doit te tarder de ne plus être dans les ténèbres!

— Oh! oui!... répondit Louise. Admirer toutes ces merveilles dont tu parles, ce doit être une très grande joie, un très grand bonheur. Mais il existe une joie plus grande encore, un bonheur cent fois plus précieux...

Et, s'animant au souvenir de Pierre, elle ajouta d'une voix que faisait trembler l'émotion :

— Voir en face de soi et pouvoir enfin regarder ceux dont la pensée occupe toute notre âme et dont le visage nous est inconnu!... S'assurer que leurs traits sont bien réellement empreints de l'expression de douceur,de bonté, de tendresse qu'on leur prêtait, lire dans leurs regards et pouvoir se dire enfin: « Mon cœur ne s'était pas trompé et son image est bien telle que je la rêvais!... »

— C'est de la comtesse que tu parles, interrompit vivement Henriette.

— De... de la comtesse.... Oui, oui, répondit Louise, subitement rendue à elle-même; c'est de la comtesse qu'il s'agit... Quelle autre affection pourrais-je avoir conçue?

— Tu m'en aurais confié le secret, ma chérie, car nous nous aimons.

— Comme au temps où nous étions deux pauvres orphelines, dit Louise.

— Orphelines! répondit Henriette ; est-ce que nous avons cessé de l'être?

— Je ne le suis plus, dit Louise, depuis le jour où s'est tendue vers moi la main secourable de Mme de Linières. Je ne le suis plus depuis que je me sens entourée de cette tendre affection à laquelle je serais bien ingrate de ne pas répondre par une tendresse filiale.

— C'est vrai, tu as réellement une mère!

— Et toi-même, ma sœur, ne sais-tu pas que la comtesse considère le chevalier comme son véritable fils et, lorsque vous serez unis l'un à l'autre,n'aurastu pas, ainsi que moi, une mère bien-aimée?

— C'est encore vrai, dit Henriette,d'une voix attendrie... Après tant de souffrances et de larmes, le ciel nous a prises en pitié.

Et les deux jeunes filles,doucement bercées par des rêves d'espérance et de bonheur, gardèrent le silence.

Elles ne dormaient pas cependant; chacune d'elles murmurait tout bas un nom : le nom de Pierre et celui de Roger.

Diane aussi veillait. Après être demeurée dans sa chambre, pendant plus d'une heure, à prier pour la réussite de l'opération qui devait être pratiquée le lendemain, elle ne put résister plus longtemps à la tentation d'aller dans la chambre où reposaient les deux orphelines.

Elle se glissa furtivement par le couloir et écouta à la porte.

Aucun bruit de voix ne parvenant jusqu'à elle, Diane se risqua à soulever le loquet doucement, et, avec d'infinies précautions, elle marcha jusqu'au chevet du lit.

Elle s'arrêta, haletante, pour écouter le bruit de la respiration des deux dormeuses.

Et son cœur de mère battit bien fort à l'idée que, dans quelques jours, sa fille, cette Louise tant pleurée autrefois, ouvrirait ses grands yeux, pour la regarder, la voir... qu'elle lui sourirait.

Affolée d'espoir, toute tremblante d'émotion, la comtesse n'y tint plus. Elle se pencha et, doucement, elle effleura de ses lèvres le front de son enfant.

Songeant à la profonde tendresse qui l'unissait à Henriette, qui pendant de longues années l'avait remplacée auprès de sa Louise, elle se pencha de nouveau, et sur son front aussi déposa un baiser. Puis, le cœur tout ému, elle s'éloigna sur la pointe des pieds.

Et, quand la porte se fut refermée, Louise murmura à l'oreille de son amie :

— Tu vois bien que nous ne sommes plus orphelines !

. . . . . . . . . . . . . . . . . .

Lorsque le docteur Hébert se présenta tout le monde était déjà depuis longtemps sur pied à l'hôtel de Linières.

Le comte était allé s'enfermer, plus tôt que d'habitude, dans son cabinet de travail, laissant la comtesse à ses maternelles préoccupations.

Diane était dans un état d'agitation extrême, bien qu'elle fît tout le possible pour dissimuler ses impressions. De grand matin elle s'était rendue dans la chambre où elle s'attendait à trouver Henriette et Louise encore couchées et dormant peut-être encore.

Mais les deux jeunes filles étaient déjà levées et habillées.

Assises l'une à côté de l'autre, elles causaient à voix basse, lorsque la comtesse, ayant ouvert la porte avec précaution, se trouva tout à coup devant elles.

Henriette se leva aussitôt pour saluer Diane.

Mais déjà celle-ci s'était avancée et prenait à deux mains la tête de l'aveugle, qu'elle embrassait longuement sur les deux joues.

— Comment, mon enfant, dit-elle d'un ton de doux reproche, vous n'avez donc pas dormi ?

Et son regard inquiet interrogeait Henriette.

— Nous avons causé, madame la comtesse, nous avions tant de chose à nous dire, car depuis bien longtemps nous n'avons plus l'habitude de partager le même lit.

Puis, adressant un sourire à Mme de Linières :

— Louise me parlait, madame la comtesse, de la profonde affection qu'elle ressent pour vous ; elle me disait encore combien il lui tarde que M. le docteur arrive...

— Chère enfant !...

— Oui, madame, reprit l'aveugle, il me tarde... de vous voir !

Diane, pour cacher l'émotion qu'elle éprouvait, prit Louise par la main et la conduisit dans le salon attenant à la pièce que, la veille, M. Hébert avait disposée pour l'opération.

Henriette les suivit. Et, quand elles furent toutes trois réunies, Diane leur annonça que le docteur ne tarderait pas à venir.

— Il est arrivé, dit le docteur, qui parut à ce moment même, sans avoir permis à Picard de l'annoncer.

M. Hébert ne voulut pas laisser une minute de réflexion à l'aveugle, chez laquelle il redoutait une défaillance qui pouvait se produire au dernier moment.

Il demanda à la comtesse la permission de passer immédiatement dans la pièce où, depuis la veille, tout avait été préparé.

Et il prit Louise par la main, en lui disant :

— Venez, mon enfant; vous voyez que je vous tiens ma promesse ; à vous maintenant de ne pas oublier la vôtre... Vous m'avez promis d'être calme et forte.

— Je le serai, monsieur le docteur.

On était arrivé dans le boudoir. La comtesse et Henriette s'avançaient pour aider le docteur si besoin était. M. Hébert leur fit de la main signe de s'arrêter.

— Je n'ai besoin de personne, dit-il, et je craindrais qu'une émotion trop vive de votre part provoquât chez notre jeune amie quelque mouvement involontaire.

... Donc, je vous recommande de demeurer là, où vous êtes, pendant que je vais, moi-même, faire prendre à cette chère enfant la position qui convient.

Il conduisit Louise jusqu'au canapé et l'aida à s'y étendre, comme aurait pu faire une mère présidant au coucher de son enfant.

Il prit soin de lui placer un oreiller sous le cou, de façon que la tête fût maintenue absolument droite, sur la même ligne que le corps.

— Je suis prête, dit l'aveugle d'une voix assurée.

Et, pendant les quelques instants que durèrent les préparatifs, elle ne bougea plus.

Diane et Henriette, restées sur le seuil, avaient joint les mains et priaient mentalement.

M. Hébert ouvrit la trousse, y prit une lancette finement effilée.

C'était le moment suprême.

Le docteur sembla se recueillir. On eût pu voir sur son front perler une rosée de sueur jaillissant subitement.

Mais cette émotion ne dura qu'une seconde.

M. Hébert dit à Louise :

— Ouvrez bien grands les yeux mon enfant!

Et, tandis que de la main gauche il soutenait la paupière supérieure, il fit, de la droite, une incision entre la cornée et la sclérotique ; puis, appuyant sur la cornée, il fit jaillir par l'incision qu'il venait de pratiquer une sorte de petit verre dépoli de la forme d'une lentille.

C'était le cristallin qui, ayant perdu sa transparence, empêchait les rayons lumineux d'arriver jusqu'au nerf optique.

L'opération n'avait duré que quelques secondes.

— A l'autre maintenant! prononça le docteur.

Et, quelques secondes après, il saisit la bande de fine toile qui se trouvait sur le guéridon, à portée de sa main.

Avec une dextérité remarquable, il recouvrit les yeux de Louise d'un bandeau épais qui devait intercepter complètement la lumière.

Tout joyeux alors,il se retourna vers Diane et Henriette, en s'écriant :

— Vous pouvez approcher maintenant... c'est fini.

La comtesse eut un long tressaillement, et, regardant le médecin avec des yeux pleins d'anxiété, elle lui demanda à voix basse :

— Y verra-t-elle, docteur?

— Vous savez ce que je vous ai dit, comtesse; c'est maintenant Dieu qui vous répondra dans quelques jours.

. . . . . . . . . . . . . . . . . .

A l'hôpital Saint-Louis, Pierre attendait, avec plus d'impatience ce jour-là que les autres, la visite du docteur Hébert.

Aussi, lorsque le médecin parut sur le seuil de la chambre, le jeune homme eut-il un mouvement pour quitter le fauteuil sur lequel il été condamné à rester, la jambe étendue.

*(A suivre)* ADOLPHE D'ENNERY.